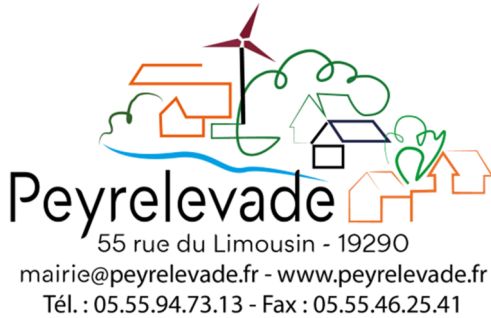


PEYRELEVADE, le 16 mars 2026



LE MAIRE DE PEYRELEVADE

À

TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCACTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal, dont vous êtes membre, se réunira en session ordinaire à la mairie :

Le vendredi 20 mars 2026 à 20 heures précises

ORDRE DU JOUR :

Délibérations

- 1. INSTALLATION :**
 - ELECTION DU MAIRE ;
 - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ;
 - ELECTION DES ADJOINTS ;
 - ELECTION DES CONSEILLERS DELEGUES ;
 - LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL.
- 2. FONCTIONNEMENT EXECUTIF :**
 - DELIBERATION FIXANT LES INDEMNITES DE FONCTION ;
 - DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE.
- 3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE:**
 - TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL ;
 - DESIGNATION DU REFERENT INCENDIE ET SECOURS ;
 - DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE.
- 4. ORGANISATION INTERNE :**
 - CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ;
 - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.
- 5. REPRESENTATIONS EXTERIEURES :**
 - CONSEIL D'ECOLE ;
 - EHPAD ;
 - FONDATION JACQUES CHIRAC ;
 - PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN ;
 - SYNDICAT DE LA DIEGE.

Le Maire,



Pierre COUTAUD.

Conformément à l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivité Territoriale, un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que **d'un seul pouvoir.**

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 20 mars 2026

Je soussigné (e) :

Nom :

Prénom :

DONNE POUVOIR A

Nom :Prénom :

pour me représenter et voter en mon nom au cours de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 20 mars 2026, à 20 heures à la Mairie.

Bon pour pouvoir (1).....

Fait à, le.....

(signature)

(1) recopier en toutes lettres.